



COAT-MÉAL

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL **1^{er} JUIN 2020**

DISTRIBUTION DE MASQUES EN TISSU

Le déconfinement a eu lieu dans notre région depuis le 11 mai. Nous devons malgré tout poursuivre nos efforts et ne pas relâcher notre vigilance pour que l'épidémie ne reprenne pas de plus belle.

La municipalité a passé commande de masques en tissu, réutilisables, qu'elle va mettre à disposition de la population.

Une distribution est organisée, dans la cour de l'école, les :

- samedi 6 juin, de 11 H à 12 H

- mercredi 10 juin de 17 à 18 H.

Un masque par personne de 11 ans et plus sera attribué. Merci de présenter votre livret de famille.



INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE :

Tel. : 02 98 84 58 32 Fax : 02 98 84 47 69, courriel : mairie.coat-meal@orange.fr, site Internet : www.coat-meal.fr
Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 H 15 / 12 H 00 et 13 H 15 / 17 H 30, samedi : 9 H / 12 H.

PERMANENCES DES ELUS :

- Yann LE LOUARN, Maire : vendredi de 10 à 12 H et sur RDV

- Martial CLAVIER, Adjoint Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse, Culture, Animation et Sports : vendredi de 9 à 11 H et sur RDV

- Eline MICHOT, Adjoint Affaires Sociales, Solidarité e Mobilité : mardi de 14 à 15 H et sur RDV

- Michel BELLAZREG, Adjoint Travaux, cadre de vie et sécurité routière : lundi de 14 à 15 H et sur RDV.

ETAT CIVIL

Décès : Mme MARC Yvonne, 9 rue du Garo, le 26 mai.

URBANISME (documents téléchargeables sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>)

Accord suite à déclaration de travaux : M. JESTIN Frédéric, 4 Touinel, pour une volière,

M. MOULET Bruno, 1 Kerbiquet, pour un mur de clôture,

M. ROUDAUT Michel, 8 Touinel, pour pose de lames de clôture sur des murs existants

M. BEAUGET Alain 9 Kérambléau pour extension d'habitation

JOURNEE DU CITOYEN

Les jeunes nés en juin 2004 doivent se faire recenser dès leurs 16 ans. Actuellement, privilégiez l'inscription par Internet sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

CONCILIATEUR DE JUSTICE DU CANTON DE PLABENNEC

Dans une note du 5 mai 2020, la Chancellerie précise les conditions nécessaires pour la reprise du travail dans les lieux de justice (tribunaux, Maisons de la Justice et du Droit, etc...) Ces règles très explicites s'avèrent contraignantes pour toutes les personnes vulnérables et ou âgées de plus de 65 ans. Ces règles sont également reprises par l'ACCAR, l'association qui regroupe les conciliateurs de Justice.

Le Gouvernement incite fortement les personnes âgées de 65 ans et plus à continuer à respecter les mesures d'isolement. Dans ces conditions, la reprise des permanences dans les mairies et lieux de justice n'est pas d'actualité pour les conciliateurs entrant dans cette tranche d'âge, ce qui est le cas du conciliateur du canton de Plabennec.

Bien évidemment, le conciliateur continuera à être joignable à l'adresse de mail déjà indiquée (jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr) mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet «conciliateurs.fr » S'il est ainsi saisi, le conciliateur prendra contact avec le demandeur et tentera de régler le litige par voie amiable, sans pouvoir toutefois acter l'accord par un constat officiel (qui nécessite la présence physique des personnes intéressées par le conflit.).

RENTREE SCOLAIRE A L'ECOLE DE COAT-MEAL

La directrice se tient à votre disposition pour inscrire à l'école vos enfants nés en 2017 et 2018 les lundis-mardis et jeudis après 16h30. Merci de prendre rendez-vous au 02-98-84-52-79.

CIVISME – entretenir les abords de son logement

Le Maire appelle au civisme de chacun pour entretenir les pieds de mur, cette tâche incombant aux particuliers. En effet, les propriétaires et occupants des immeubles riverains sont tenus, chacun au droit de ses façades, mur et talus donnant sur la rue, de désherber par arrachage ou binage. A l'issue du confinement et en cette période de forte pousse, l'activité des services municipaux est dense. Aussi, l'aide de chacun est appréciable. Toute initiative analogue dans la durée sera la bienvenue.

VERIFICATION DES COMPTEURS D'EAU

Les relevés de compteur d'eau sont effectués en janvier, chaque année. Entre temps, vous pouvez vérifier qu'il n'y a pas de fuite en effectuant un relevé d'index un soir et un autre le lendemain matin. Si l'index n'a pas changé, tout va bien, sinon il faudra rechercher l'origine de la fuite. Cela vous évitera une mauvaise surprise au moment de la facturation.

BRUITS DE VOISINAGE

L'utilisation d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, bétonnières, perceuses... ne doit pas causer de gêne pour le voisinage. Aussi, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 H 30 à 19 H 30, les samedis de 9 H à 00 à 19 H 00 et les dimanches et jours fériés de 10 H 00 à 12 H 00. Merci de respecter cette réglementation.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts par les particuliers est interdit par circulaire ministérielle du 18 novembre 2011. Les déchetteries de la CCPA sont à votre disposition pour y déposer vos déchets. Tout contrevenant est passible d'une amende. Merci de respecter cette disposition.

DRONE

Le pilotage d'un drone de loisir est une activité qui apporte beaucoup de satisfactions mais qui est très encadrée lors du survol des habitations et des voies de circulation. Le survol de Coat-Méal n'échappe pas à la règle édictée par la direction de l'aviation civile et peut entraîner des sanctions sévères (1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende). Afin de connaître les limites de vol autorisées, connectez-vous sur :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir>

De plus n'oubliez pas que la commune est régulièrement survolée par l'hélicoptère Dragon 29 dans ses missions de sécurité civile.

TRANSPORT SCOLAIRE – RENTREE 2020/2021

En septembre 2017, la Région Bretagne s'est vue doter de la compétence transport scolaire hors agglomération et métropole, précédemment assurée par les départements. Chaque territoire ayant fait des choix d'organisations et de tarifications différentes, la Région a hérité d'une situation hétérogène. Elle a engagé dès cette date d'importants chantiers d'harmonisation afin de garantir à chaque élève un traitement équitable des demandes de transport. La rentrée 2020 – 2021 sera marquée par plusieurs évolutions importantes.

Pour l'année 2019 – 2020, le coût de l'abonnement scolaire était de 200€ pour les familles finistériennes. À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes utilisant le réseau BreizhGo.

Pour l'année scolaire, les familles paieront 120€ pour le 1er et le 2e enfants transportés puis 50€ pour le 3e. La gratuité s'appliquera à partir du 4e enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour être transportés en car et en bateau et payeront 120€ pour être transportés en train.

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

En complément de cette offre de transport scolaire, la Région Bretagne devrait proposer dans le courant du mois de septembre 2020, à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement scolaire, l'option « Scolaire + » permettant pour 80€ supplémentaires par an d'accéder à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo.

Enfin, afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le 02 99 300 300 – accessible depuis le 1^{er} mai 2020.

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS KELEIER KUMUNIEZH KUMUNIOU BRO AN ABERIOU

ACCUEIL

L'hôtel de communauté du Pays des abers sera de nouveau ouvert au public le Mardi 2 juin 2020. Horaires 8h30-12h / 13h30-17h30.

Le port du masque sera obligatoire dans nos locaux. Les accès et les espaces d'accueil et de circulation ont été aménagés et adaptés pour garantir la plus grande sécurité pour les agents et les usagers.

👉 Pour plus d'informations, 02 98 37 66 00 ou accueil@pays-des-abers.fr

DECHETERIES

A partir du jeudi 14 mai 2020, les usagers ne sont plus soumis à l'accès des déchèteries de la CCPA selon les numéros de plaques d'immatriculation.

Un filtrage à l'entrée des déchèteries par les agents d'accueil sera maintenu si trop d'usagers venaient à se présenter en même temps afin de respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

Les déchèteries situées à Plabennec et Lannilis seront ouvertes du lundi au samedi de 09 h à 12h et de 14h à 18h jusqu'à nouvel ordre. Les déchèteries de Plouguerneau, Plouguin et Bourg-Blanc seront ouvertes aux jours et horaires habituels.

L'ensemble des déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

Le tableau suivant récapitule les jours et horaires d'ouverture des 5 déchèteries du pays des Abers :

<i>Commune</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
<i>Lannilis</i>	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h
<i>Plabennec</i>	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h
<i>Plouguerneau</i>	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h	Fermé	09h-12h 14h-18h	09h-12h 14h-18h
<i>Plouguin</i>	Fermé	Fermé	09h-12h 14h-18h	Fermé	09h-12h	09h-12h 14h-18h
<i>Bourg-Blanc</i>	Fermé	09h-12h 14h-18h	Fermé	Fermé	14h-18h	09h-12h 14h-18h

VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOU

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, Espace la Fontaine.

La bibliothèque de Coat-Méal va rouvrir prochainement, sous condition et en respectant les gestes barrières. Les abonnés seront avertis par mail de la date exacte et une affiche sera apposée sur la porte d'entrée.



EXPO PHOTO

En cette période de déconfinement, les responsables de la médiathèque de la Fontaine organisent une exposition photographique visible « hors les murs ». Une trentaine de photographies prises, par Armand Breton, sur le sentier des douaniers seront visibles de la rue à partir des 8 fenêtres de la bibliothèque. Les photographies seront renouvelées chaque semaine du mois de Juin.

ASCM

* Prochaine collecte de journaux le 6 juin de 11 H à 12 H si les directives sanitaires le permettent. En attendant, si vous voulez vous débarrasser de vos journaux, un ramassage à domicile est possible. Tél. au 02 98 84 51 77 ou 02 98 84 57 59.

COAT MEAL GYM TONIC

Suite aux annonces du gouvernement les cours de gym tonic , gym douce (adultes) et gym danse (enfants) se sont arrêtés m- mars .

Etant donnée la situation actuelle et compte tenu des directives données par la fédération des sports, le comité d'administration a pris la décision d'attendre septembre pour, on espère, une reprise des activités en suivant les autorisations sanitaires. Par petits groupes de 10 personnes maximum et en extérieur (directives imposées aujourd'hui) difficile de relancer les cours en respectant les conditions demandées. L'association souhaite protéger ses adhérents et l'animatrice.

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour les inscriptions.

Vous ne connaissez pas notre association et souhaiteriez d'ors et déjà avoir plus d'informations sur les différents cours proposés n'hésitez pas à prendre contact auprès de Sylvie au 06 83 86 58 19.

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

L'APE organise une vente de fleurs à partir de 2 euros le plant, le samedi 27 juin de 10h30 à 12h sur le parking de l'école dans le respect des gestes barrières et de distanciation sociale.

INFORMATIONS DIVERSES – KELEIER A-BEP-SEURT

CLIC GERONTOLOGIQUE

Le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02 98 21 02 02.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL :

Les personnes qui souhaitent (futurs parents, parents et assistants maternels) avoir des informations lors d'un entretien téléphonique (renseignements modes d'accueil pour un bébé à naître, recherche d'assistants maternels, renseignements administratifs...) peuvent contacter les animatrices du Relais Parents Assistants Maternels suivant les horaires :

Lundi 9h-16h30 (06.01.44.01.12 ou 06.98.56.32.22)

Mardi 9h-16h30 (06.01.44.01.12 ou 06.98.56.32.22)

Mercredi 9h-16h30 (06.01.44.01.12)

Jeudi 9h-16h30 (06.01.44.01.12 ou 06.98.56.32.22)

Vendredi 9h-16h (06.01.44.01.12)

Si les horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, n'hésitez pas à nous laisser un message ou à nous adresser un mail rpam@plabennec.fr, en nous indiquant le jour et l'heure qui vous conviendraient.

Si ces horaires venaient à être modifiées à nouveau, nous ne manquerons pas de vous en informer au plus tôt.

FORT CEZON

Les animations reprennent sur l'île Cézon (Landéda). En attendant de ré-ouvrir les visites guidées, l'association propose un « Atelier gourmand : le dessert des tartares » : cueillette puis confection d'un tartare d'algues, sur place à l'intérieur du fort. Rendez-vous le dimanche 7 juin à 13h sur le parking de Porz mateano avec Françoise Sage. Munissez-vous d'un panier de pêche ou d'un seau, d'une paire de ciseaux, d'un petit bocal et de votre participation de 8 €. Vous repartirez avec le tartare confectionné. Nombre limité. Inscriptions à l'office du tourisme du Pays des abers : 02 98 04 05 43.

ECOLE DIWAN PLOUDALMEZEAU

Vous êtes intéressés par l'enseignement bilingue breton/français "par immersion" ? Les demandes de renseignements et d'inscriptions pour la rentrée 2020/21 peuvent être prises auprès de la directrice Mme Emma LECAT, par téléphone (02.98.48.18.30 ou 06.30.68.34.80) ou par mail skol.gwitalmeze@diwan.bzh.

En cette période de crise sanitaire, nous ne proposons pas de portes ouvertes mais nous recevons sur rendez-vous les familles désireuses de visiter l'école et de découvrir son fonctionnement ainsi que la pédagogie qui y est mise en œuvre. Skol/École DIWAN - 3, Straed / Rue Cullompton 29830 GWITALMEZE / PLOUDALMEZEAU.

SURVOL DE LA COMMUNE PAR DES DRONES

Il est rappelé que l'utilisation de drones au-dessus des propriétés est réglementée. Les utilisateurs sont invités à se référer à la carte en ligne sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir> pour visualiser les zones non autorisées.

CVL L'ABER WRAC'H

Le CVL Aberwrac'h reprend ses activités cette semaine : cours de voile et de kayak à partir du mercredi 20 et du samedi 23 Mai, marche aquatique Lundi, Mercredi et samedi. Les locations de matériel sont également ouvertes toute la semaine. La prochaine formation au permis côtier se fera en juin. Vous trouverez sur notre site internet toutes les informations sur les stages d'été (promotion jusqu'à mi-juin) ainsi que le protocole sanitaire mis en place. cvl-aberwrach.fr

LE CHANT DE LA TERRE a repris une partie de ses pratiques corporelles, vocales et de bien-être : en intérieur, extérieur et en ligne. Séances individuelles chant adultes, chant prénatal sur RDV et stages harmonie corps et voix. Pour vous accompagner également des séances de méditation, de gestion émotionnelle et de mise en cohérence avec les ateliers du changement. Des contes et des vidéos de pratiques sont en libre accès sur notre site. Renseignements : Karine Seban 06 37 59 25 79. Retrouvez toutes les infos sur notre agenda sur www.assolechantdelaterre.com

FORT CEZON

Les animations reprennent sur l'île Cézon (Landéda). En attendant de ré-ouvrir les visites guidées, l'association propose un « Atelier gourmand : le dessert des tartares" : cueillette puis confection d'un tartare d'algues, sur place à l'intérieur du fort. Rendez-vous le dimanche 7 juin à 13h sur le parking de Porz mateano avec Françoise Sage. Munissez-vous d'un panier de pêche ou d'un seau, d'une paire de ciseaux, d'un petit bocal et de votre participation de 8 €. Vous repartirez avec le tartare confectionné. Nombre limité. Inscriptions à l'office du tourisme du Pays des abers : 02 98 04 05 43.

EMPLOI / FORMATON – IMPLIJ – STUMMAÑ

MAISON DE L'EMPLOI

Mardi 2 juin, Réouverture des services d'accueil de la Maison de l'emploi avec une nouvelle réorganisation dans les locaux de l'hôtel de communauté à PLABENNEC - Un accueil physique tous les matins du Lundi au Vendredi sur RDV - Un accueil téléphonique tous les après-midis. Le port du masque est obligatoire. Pour plus d'informations, 02 90 85 30 12 - accueil.emploi@pays-des-abers.fr

L'association Amadeus Aide et Soins recrute 3 assistant(e)s de proximité en CDD sur les secteurs de Brest, Landerneau et Lesneven (1 par secteur) pour les remplacements de congés du 29/06/2020 au 13/09/2020 (dont 1 semaine de doublure). Durée du travail variant entre 24h30 et 35h par semaine. Les missions principales sont : participer à la mise en place et au suivi du projet d'intervention individualisé du bénéficiaire, contribuer à la gestion de l'équipe d'intervenants et contribuer à la vie de la structure. Une expérience dans le domaine est souhaitée.

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr

Plus d'informations au 02 98 21 12 40.

FORMATION

Une nouvelle formation ouvre à la rentrée 2020 à Lesneven : la Scop Roudour lance une formation intensive de 9 mois (35 h par semaine) à la langue bretonne, en petit groupe de 12 stagiaires maximum. Cette formation est accessible à toute personne en recherche d'emploi ; selon votre statut et projet professionnel, elle peut être entièrement financée. Grâce à cette formation, un débutant en breton se constituera les bases solides pour s'exprimer et comprendre. La formation est aussi ponctuée de stages en milieu professionnel. La formation aura lieu au sein du lycée du Cleusmeur ; et par le biais de notre partenaire Ti ar Vro Leon, nul doute que les stagiaires auront de belles occasions de conforter leurs apprentissages. Le breton recrute, pensez-y !

Bon à savoir : nous organisons des réunions en webinaire pour les personnes qui souhaitent plus de renseignements : contactez-nous : www.roudour.bzh / 02-98-99-75-81 ou sur Facebook. La prochaine aura lieu mercredi 27 mai à 10h30.

PETITES ANNONCES – KEMENNADENNOU

*Taxi de l'Iroise, transport de malades assis, 02 98 48 10 74, appel gratuit www.taxideliroise.com

* Aurélie Bernicot et Aurélie Burdin, Cabinet Infirmier à Coat-Méal, 1 rue de l'Aber Benoît. Soins à Domicile et au cabinet 7 jours /7 sur rendez-vous, permanence sans RDV les lundi et jeudi de 11 H 30 à 12 H 00. Téléphone : 02 98 32 00 73 et 06 73 33 13 63.



L'AS COAT-MEAL recrute



Afin d'étoffer ses effectifs de jeunes, le club recherche des jeunes joueurs ou joueuses de U6 à U13 (nés entre 2008 et 2015).

Ainsi que des joueurs nés entre 2003 et 2007 dans le cadre du groupement Bourg-Blanc/Coat-Méal/Lannilis

D'autre part, le club recrute aussi des joueurs adultes pour compléter son équipe loisir et créer une deuxième équipe seniors.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter par message privé sur la page facebook du club ou par téléphone au 06 60 89 12 35

A TRES BIENTÔT AU CLUB !



Sondage : Cours de yoga à Coat-Méal

Qu'est-ce que le yoga ? Le yoga est une pratique à la fois physique et mentale qui utilise différentes techniques (postures, respiration, méditation) pour rechercher une harmonie intérieure de bien-être.

L'enseignante : Je suis Marjorie. Pratiquant le yoga depuis 2013, le yoga est devenu une véritable passion qui m'a apporté énormément de bienfaits. En juillet 2019, je suis partie en Inde me former et obtenir la certification de professeur de yoga (Yoga Alliance 200h) afin d'enseigner et transmettre ma passion.

Quel type de Yoga ? J'enseigne le Vinyasa Yoga, un yoga fluide et dynamique qui consiste à synchroniser le mouvement avec la respiration. Les cours de Yoga Vinyasa peuvent être doux ou dynamiques selon les besoins de mes élèves.

Quels bienfaits ?

Que ce soit un cours doux ou dynamique, le yoga vous permettra de : Tonifier l'ensemble de votre corps et renforcer vos muscles profonds, Renforcer vos articulations, Améliorer l'alignement de votre corps, Soulager votre mal de dos, Vous dépenser et éliminer les toxines, Développer votre force et endurance, Détendre votre mental, diminuer votre stress, avoir un meilleur sommeil, Apprendre à lâcher prise...

Je lance un sondage auprès des habitants de Coat-Méal pour savoir si nous pourrions **ouvrir un cours hebdomadaire à Coat-Méal à partir de Septembre**. Si vous êtes assez nombreux, je vous proposerai **un cours d'essai gratuit** en Septembre.

Contactez-moi par mail contact@myoga-flow.fr ou facebook : [marjorie.yogaflow](https://www.facebook.com/marjorie.yogaflow)

Pour en savoir plus, consultez mon site internet : www.myoga-flow.fr



Marjorie Cadoret

Professeur de Yoga

Pays des Abers & Brest

contact@myoga-flow.fr
06 68 76 07 46
www.myoga-flow.fr

  [marjorie.yogaflow](https://www.facebook.com/marjorie.yogaflow)

